



CD

INFOS

La lettre d'information du Conseil de Développement Loire & Sillon

CD INFOS N° 3 - juin 2015

SOMMAIRE

Édito	1
Le visage de Loire & Sillon demain	2
Donnez de l'avenir à vos idées et à vos projets avec le programme LEADER	2
Déchets : recyclons, recyclez !	3
L'accès à la santé en Loire & Sillon	3
Agenda	4
À retenir	4
Prochain numéro	4
Parutions	4
Comment participer	4

ÉDITO

Bonjour à tous,

Le Conseil de Développement (CD) de la Communauté de Communes Loire et Sillon a de nouveau le plaisir de communiquer avec vous. Notre structure, encore peu connue par les habitants de notre territoire, est un outil essentiel de la démocratie participative et citoyenne. Travaillant dans un cadre organisé, il est mis à la disposition des élus pour leur apporter une analyse plurielle sur différents sujets liés à notre avenir commun. La mise en place de ce CD, depuis 2007, permet désormais à notre Communauté de Communes de négocier des « Contrats de Territoire » avec le département et la région, source de financement non négligeable, permettant de réaliser des projets d'intérêt communautaire.

Après un redémarrage sur de nouvelles thématiques fin 2014, notre Conseil de Développement est aujourd'hui organisé en 3 groupes de travail, plus un groupe en charge de la communication. Ces trois axes sont :

- La révision du SCOT sur saisine du Président du Pôle Métropolitain.
- Nos déchets et leur devenir sur une auto-saisine du CD.
- LEADER, « une opportunité pour les porteurs de projets innovants » de bénéficier d'une aide financière européenne dans le cadre de notre participation au Groupement d'Action Locale (le GAL Canal Erdre et Loire) en cours de constitution.

Le fonctionnement du CD est adossé à la Communauté de Communes. C'est ainsi que son financement est inscrit au budget communautaire. Or, nous abordons une période délicate en matière de financement des collectivités par l'État. Les dotations financières sont orientées à la baisse. Les différents débats portant sur les choix politiques de la répercussion de ces baisses vont nécessiter une analyse plus proche du territoire et de son projet de développement. À ce titre, le CD a vu sa dotation diminuer de 50 %, ce qui va restreindre nos capacités de production et de présentation d'avis pour l'exercice à venir. Cependant, il est important de ne rien lâcher de nos engagements citoyens et de renforcer, partout où c'est possible, le dialogue, l'entraide, la concertation et la création.

Les événements terroristes de janvier dernier, en France, nous démontrent la fragilité de notre monde moderne pour faire face à l'obscurantisme et à l'extrémisme qui prend ses racines dans l'ignorance. Les Conseils de Développement, par leur vocation de partage de la parole et des idées, ont aussi à prendre leur place dans notre société qui connaît davantage ses droits que ses devoirs. Il n'y a pas de « liberté » sans « fraternité » et nos débats doivent porter l'espoir d'un monde en évolution où les citoyens n'ont pas besoin de se tourner vers les extrémistes pour exister.



À très bientôt dans nos équipes de réflexion.

Le Président
Bernard Bonnet



LE VISAGE DE LOIRE & SILLON DEMAIN



Un groupe travaille sur la révision du SCOT (voir définition ci-dessous) de la métropole Nantes-Saint Nazaire. 3 thèmes sont étudiés : **cadre de vie/bien-être de la population/aménagement du territoire, environnement/déplacement, économie.** Cette réflexion s'effectue en lien avec les autres Conseils de développement concernés : les CD de la Région de Blain, d'Erdre & Gesvres, de Nantes Métropole et de l'agglomération Nazairienne.

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme et d'aménagement dont les orientations doivent être prises en compte par les communes et communautés de communes, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Des propositions seront faites aux élus à l'automne 2015

S comme SCHÉMA

Dessiner un schéma d'avenir... une ambition pour doter les territoires d'un programme d'aménagement et de développement durable permettant de construire un cadre de vie attractif, dynamique et préservé.

C comme COHÉRENCE

Rechercher l'harmonie... une exigence d'écoute à l'égard de chaque catégorie d'habitants, afin d'imaginer des réponses qui soient complémentaires, facilitant la cohésion et l'intégration.

O comme ORGANISATION

Organiser et s'organiser... pour les 30 ans qui viennent, alors que la population du territoire va augmenter. Où et comment accueillir les nouveaux habitants ? Où travailler ? Où et comment acheter ? Comment se déplacer ?

Et tout cela en préservant la qualité de l'eau, les paysages, l'activité agricole... et en limitant notre contribution au réchauffement climatique.

T comme TERRITOIRE

Faire communauté... avec 817 700 habitants, 61 communes regroupées,

Territoires divers : urbains, littoraux, ruraux, enjeux multiples, mais défis communs à relever. Comment, dans la concertation, faire de cet espace, un vrai territoire de projet.

DONNEZ DE L'AVENIR À VOS IDÉES ET À VOS PROJETS AVEC LE PROGRAMME LEADER



Une commission du CD de Loire et Sillon se consacre au programme Leader. Ce dispositif permet d'attribuer une aide financière de l'Union Européenne pour accompagner des projets qui émanent de nos territoires ruraux et péri-urbains.

3 personnes de ce groupe de travail sont titulaires du Groupe d'Action Local (GAL) et participent à l'étude et à la validation des projets. Ce comité de pilotage associe à 50 % des membres de CD et 50 % des élus. La connaissance et l'intérêt pour le développement du territoire attribuent une légitimité aux membres du CD équivalente à celle des élus locaux en ce qui concerne l'utilisation des Fonds Leader. Le focus sera porté sur l'impact de chaque projet sur le territoire en s'appuyant sur des critères bien définis.

Vous connaissez vos élus comme étant des interlocuteurs de proximité. Sachez également que toute personne intéressée pourra être accompagnée par un animateur Leader. Celui-ci vous aidera à monter votre dossier, (dépôts des dossiers sur la période 2015/2020) et à préciser votre projet.

Les membres du CD, au cours de leurs réunions de travail, auront à cœur de soutenir vos projets valorisant notre territoire.



UN FINANCEMENT LEADER POUR TOUS

Vous êtes habitants, associations, entreprises et vous avez envie d'entreprendre et de lancer des actions innovantes sur le territoire.

Vous êtes concernés ! Votre projet doit répondre à un ou plusieurs axes :

- Axe n° 1 • Favoriser l'implantation d'activités créatrices d'emplois et développer des filières d'avenir.
- Axe n° 2 • Préserver et mettre en valeur l'environnement.
- Axe n° 3 • Améliorer l'offre culturelle, touristique et de loisirs.
- Axe n° 4 • Développer la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- Axe n° 5 • Mettre en œuvre des actions de coopération interterritoriale et/ou transnationale.

**Vous êtes porteur d'un projet,
contactez l'animateur Leader,
Nicolas Plateau
au 06 69 71 56 63**

La vie du CD

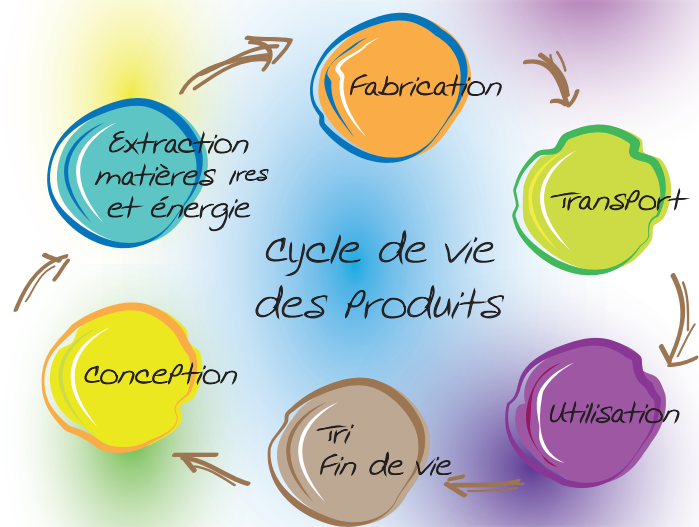
DÉCHETS : RECYCLONS, RECYCLEZ !

Le savez-vous ? : Le coût annuel du traitement des déchets représente 6,5 milliards d'euros pour la France. Seulement 23 % des déchets sont recyclés.

La production d'ordures ménagères est passée de 170 kg/hab. en 2009 à 123 kg/hab. en 2014. Grâce au recyclage et au compostage, celui-ci évolue. Aujourd'hui, les bouteilles d'huile sont recyclables, puis les pots de yaourt et les plastiques le seront.

En 2014, la redevance incitative, et le compostage ont fait leur apparition, avec l'espoir de voir diminuer de 50 % la quantité de déchets résiduels présentés dans les containers. Par ailleurs, un système de recyclerie a été mis en place.

Notre réflexion porte sur l'optimisation des filières de valorisation des déchets sur notre territoire.



La vie des avis



L'ACCÈS À LA SANTÉ EN LOIRE & SILLON

Le Conseil de Développement Loire et Sillon a mis en œuvre une démarche prospective portant sur l'horizon 2030. Dans ce cadre, une réflexion s'est orientée sur la question de l'accès aux soins :

- y a-t-il un risque de désert médical ?
- les populations les plus vulnérables ont-elles toutes accès aux soins en particulier les personnes âgées ?

Ces interrogations de départ ont amené à la réalisation d'une enquête auprès de 226 habitants de tous âges et de toutes les communes. Il en est ressorti des insatisfactions concernant l'accès aux médecins généralistes (indisponibilité, absence de cabinets sur certaines communes) et aussi par rapport à l'utilisation d'un système d'interventions en dehors des heures de travail des cabinets médicaux. Par ailleurs, des personnes ont exprimé un attachement aux actions de prévention existantes (les conduites à risque, le cancer, les campagnes dans les médias...).

Pour compléter sa connaissance, le Conseil de Développement a voulu connaître les points de vue du côté des professionnels de santé. Pour ce faire, il a auditionné l'Agence Régionale de Santé, le Conseil de l'Ordre des Médecins ainsi que le Centre d'Accueil et de Premiers Secours (CAPS Pontchâteau).

Au vu de ces apports, l'avis du Conseil de Développement alerte sur une augmentation de la demande de soins attendue, du fait de la double évolution de la croissance démographique et du vieillissement. Si un nombre non négligeable de personnes renoncent aux soins pour raisons financières, la question des déplacements vers les services de proximité se pose également du fait de l'insuffisance de l'offre en transport en commun.

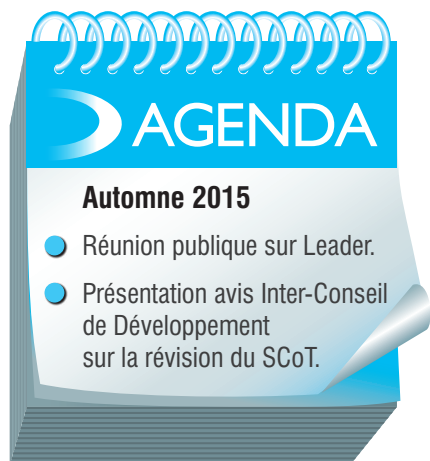
Vers un projet local de santé



En conclusion, la présentation de cet avis aux élus municipaux de Loire & Sillon en janvier 2015 a suscité un vif intérêt.

PRÉVENTION-TERRITOIRE

Cela correspond aux attentes des élus qui s'interrogent sur l'accessibilité à la santé sur le territoire. Le Conseil de Développement, dans son avis, a préconisé une réflexion globale mobilisant élus, professionnels de santé, patientèle de tout âge pour **l'élaboration d'un projet local de santé sur Loire & Sillon**.



Automne 2015

- Réunion publique sur Leader.
- Présentation avis Inter-Conseil de Développement sur la révision du SCoT.

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO...

Dans le prochain numéro de **CD INFOS**, nous reviendrons sur la réflexion menée sur la revalorisation des déchets et sur les fonds européens.

Nous aborderons également les enjeux du devenir du territoire Loire & Sillon (projet de territoire, révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Nantes – St-Nazaire, contrat de territoire départemental 4^e génération...).

... ainsi que les nouveaux travaux.

COMMENT PARTICIPER ?

Le Conseil de Développement Loire & Sillon est un espace de participation, de libre discussion et d'échanges. Vous aimez travailler collectivement et participer à des débats concernant le territoire Loire & Sillon, n'hésitez pas à venir vous informer auprès de l'animatrice, Brigitte GRASLAND, qui vous expliquera de plus près la démarche et les différentes dynamiques en cours.

À RETENIR

Un conseil... des conseils de développement !

Comme le dit si bien l'adage, il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une seule... Que ce soit dans le cadre d'une saisine ou, dans le cadre d'une étude à l'initiative d'un conseil de développement, nous travaillons régulièrement avec les Conseils de Développement voisins. Nos échanges nous apportent une vision complémentaire du territoire et renforcent notre conviction que l'évolution de notre société ne peut se faire clocher par clocher... mais avec une analyse plus élargie de la complémentarité de la campagne et des villes.

Nous adhérons également à la **coordination nationale des Conseils de Développement**. Cette instance, à

travers sa plate-forme documentaire, permet à chaque CD de découvrir la multiplicité des méthodes de travail de l'ensemble des CD Français. Notre participation aux rencontres nationales des CD, en novembre 2014, a renforcé notre réseau d'échange et notre panel d'idées modernes, destinées à favoriser l'engagement citoyen, dans les débats nécessaires à la production d'idée pour construire notre futur.



PARUTIONS

Les avis sont accessibles sur le site Internet du Conseil de Développement (www.cc-loiresillon.fr-Avis-du-conseil-de-developpement-.html).

- > L'accès à la santé en Loire & Sillon (janv. 2015)
- > Avis InterConseils de Développement sur l'économie sociale et solidaire (octobre 2014)
- > Les déplacements doux en Loire & Sillon (mai 2014)
- > Loire & Sillon 2030 : Population, économie et emploi (mai 2014)
- > Film documentaire sur le théâtre forum et la lutte contre l'isolement (avril 2014)
- > La trame verte et bleue en Loire & Sillon (déc. 2013)
- > L'organisation de l'espace et des déplacements en Loire et Sillon à l'horizon 2030 (printemps 2012)
- > L'animation de la vie sociale sur le territoire (printemps 2012)
- > Le développement touristique de Loire et Sillon (juin 2011)
- > La diminution des déchets (décembre 2010)
- > Actions envisageables dans le cadre de la compétence Insertion par l'Activité économique (juin 2010)
- > Le projet culturel intercommunal (mars 2009)
- > L'accueil des entreprises, notamment industrielles sur le territoire (mars 2009)

Les avis sont consultables à l'espace documentation du CD

Conseil de Développement Loire & Sillon (CD)

2 bd de la Loire / 44260 Savenay - Tél. 02 40 56 81 48
conseildedeveloppement@cc-loiresillon.fr

<http://www.cc-loiresillon.fr/-Le-Conseil-de-Developpement-.html>